

tvmag.lefigaro.fr

Date : 23/11/11

Le silence des télés US bénéficie à DSK

Le jour où NBC, CBS, CNN ou Fox News s'intéresseront de nouveau à Dominique Strauss-Kahn, sa situation se compliquera



Photo : © KM PROD.

Les médias américains ne s'intéressent plus à Dominique Strauss-Kahn depuis que le procureur Cyrus Vance a abandonné les poursuites pénales en raison de la difficulté de démontrer l'existence de charges pesant contre lui. CBS, NBC ont cessé, comme CNN ou Fox News, de relater les mésaventures judiciaires de DSK. Aucune télévision ne s'est encore emparée de l'affaire du Carlton de Lille dans laquelle l'ancien patron du FMI pourrait être impliqué. Ce désintérêt des médias lui est profitable.

« La justice américaine comme la justice française s'intéresse toujours plus à une affaire qui est relatée dans les médias qu'à celle qui ne l'est pas, reconnaît Fabrice Lorvo, avocat conseil de **FTPA**, cabinet international. Cela pourrait être le cas si Dominique Strauss-Kahn décidait de s'installer, comme l'affirme le blog JSS News, en Israël pour y exercer une activité privée ou postuler au poste de gouverneur de la banque d'Israël, Stanley Fischer qui occupe cette

Évaluation du site

Cette section du site Internet du journal Le Figaro diffuse les programmes télévisés, des présentations d'émissions, des critiques, etc.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 83

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

fonction étant partant. La communauté juive américaine entretient de tels liens avec l'État d'Israël qu'il est inconcevable que les médias américains, notamment le New York Times, ne se fassent pas l'écho de cette reconversion professionnelle. Ce qui compliquerait singulièrement la tâche de DSK.

Interrogé par Médiapart, David Benowitz, avocat au barreau de Washington est formel « si cette histoire [celle du Carlton] circule dans la presse et s'il est avéré que des prostituées sont rentrées à plusieurs reprises sur le territoire américain, cela devrait inciter les autorités fédérales à ouvrir une enquête ». « Dominique Strauss-Kahn peut, en effet, connaître de nouvelles difficultés aux États-Unis au regard de la législation sur l'immigration, reconnaît Fabrice Lorvo. Comme en France, la prostitution peut être sanctionnée au titre d'un travail dissimulé. Le dirigeant d'Eiffage, qui a rémunéré les jeunes femmes, leur a certainement demandé à bénéficier d'un visa de tourisme qui interdit toute forme de travail lorsqu'elles sont entrées aux États-Unis. Il est donc plus que probable que toutes les jeunes femmes dont le nom a été évoqué dans l'affaire de Lille ne puissent plus retourner aux États-Unis. A supposer que la justice américaine s'intéresse à cette affaire, celle-ci devra s'interroger précisément sur le rôle joué par DSK. Était-il employeur, ce qui n'est pas prouvé, ou simplement client ? Avait-il conscience de l'activité professionnelle de ces femmes ou pensait-il se retrouver avec des personnes avec qui il partage les mêmes affinités ? [...] Pour le moment, le seul risque que semble courir Dominique Strauss-Kahn, c'est celui de voir l'administration américaine lui retirer le droit de revenir aux États-Unis ».